

**FCC BIAT- CREDIMMO 1
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2011**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » du 16 avril 2009, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 » comprenant le bilan, le solde de liquidation, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états financiers présentent :

-Total bilan.....	16.068 360,989 TND
-Solde de Liquidation.....	(129 341,570) TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes généralement suivies en la matière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 » au 31 décembre 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Autre Point

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que l'agence de notation « Moody's » a dégradé les notations de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) en tant que dépositaire et recouvreur de Baa3/P-3/D+ à Ba1/NP/D. De ce fait, les stipulations du prospectus et de la convention de cession et de gestion relatives au remplacement du dépositaire et du recouvreur devraient être observées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2011.

**Fait à Tunis, le 12 avril 2012
Le Commissaire Aux Comptes
M. Mahmoud ZAHAF**

BILAN

Actif	Note	31/12/2011	31/12/2010
Créances Nées	A-1	13 832 242,674	18 325 709,112
Créances Titrisées		13 782 289,249	18 260 888,807
Créances Titrisées Douteuses en Principal		300 621,718	169 015,916
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		21 127,257	20 324,820
Provisions sur créances		(271 795,550)	(124 520,431)
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 036 128,580	2 165 544,900
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	198 603,840	502 246,129
Disponibilités	A-4	1 385,895	1 258,087
Total des actifs		16 068 360,989	20 994 758,228

Passif	Note	31/12/2011	31/12/2010
Solde de liquidation de l'exercice	L-1	520 792,783	650 134,353
Solde de liquidation de départ		650 134,353	560 650,429
Variation du Solde de liquidation		(129 341,570)	89 483,924
Parts Emises	L-2	14 486 290,211	19 277 131,752
Parts Prioritaires P1		367 740,000	5 046 120,000
Parts Prioritaires P2		10 000 000,000	10 000 000,000
Parts Spécifiques S		2 500 000,000	2 500 000,000
Part Résiduelle		1 518 711,211	1 518 711,211
Intérêts courus		99 839,000	212 300,541
Provisions pour risque	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 374,224	1 000 374,224
Créditeurs Divers et autres passifs	L-5	60 903,771	67 117,899
Total des passifs		16 068 360,989	20 994 758,228

SOLDE DE LIQUIDATION

	Note	31/12/2011	31/12/2010
Opérations sur créances titrisées	S-1	1 008 532,965	1 543 233,376
Revenus nets des créances		1 150 108,479	1 539 900,305
Pénalité de retard / impayées		5 699,605	5 342,356
Dotation aux provisions nettes		(147 275,119)	(2 009,285)
Opérations sur parts émises	S-2	(1 008 961,030)	(1 314 421,650)
Intérêts / parts		(1 008 961,030)	(1 314 421,650)
Couvertures de risque par instrument financiers		0,000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	55 660,046	94 541,289
Produits net sur placement		55 660,046	94 541,289
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(184 573,551)	(233 869,091)
Charges de gestion du FCC		(184 450,524)	(233 577,351)
Autres charges d'exploitation		(123,027)	(291,740)
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Opérations exceptionnelles	S-5	0,000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		(129 341,570)	89 483,924

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie net provenant des créances	5 805 988,566	7 246 031,258
Acquisition de créances	----	----
Principal Perçue sur créances	4 269 926,918	5 183 055,322
Intérêts perçue sur créances	1 405 355,796	2 062 975,936
Variation Avance Technique	130 705,852	----
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(5 575 521,758)	(6 872 046,185)
Emission de parts	----	----
Remboursement de parts	(4 678 380,000)	(5 792 040,000)
Intérêt versés aux parts	(897 141,758)	(1 080 006,185)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	177 955,441	132 242,742
Acquisition de valeur mobilière	(5 916 723,857)	(7 563 759,112)
Cession de valeur mobilière	6 094 679,298	7 696 001,854
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(408 294,441)	(505 470,293)
Frais de gestion bancaires	278,697	756,702
Frais de gestion	(162 109,985)	(206 486,822)
Etat retenue à la source versée	(246 463,153)	(299 740,173)
Opérations sur Fonds de garantie	----	----
Variation nette des disponibilités de l'exercice	127,808	757,522
Trésorerie début d'exercice	1 258,087	500,565
Trésorerie de fin d'exercice	1 385,895	1 258,087

RAPPORT DE GESTION**Caractéristiques du fonds à l'émission :**

Le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » a été constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	22 MAI 2006
CRD TOTAL	50 019 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1592
CRD MOYEN	31,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	2,7 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	342,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,41%
TAUX PONDERE	8,21%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	41 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	171 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 019 mille Dinars.

Les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1 518 711,211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	Mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
Rythme d'amortissement	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques².

¹ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

² Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

Présentation des porteurs de parts du fonds :

Le plus grand pourcentage³ des parts du fonds est détenu par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soit un pourcentage avoisinant les 45%, suivie en deuxième position par les banques avec 40.55%.

Ci après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

	<i>Par catégories d'Investisseurs</i>	<i>Par type de Parts</i>		
	% de détention	P1	P2	S
OPCVM	45,31%	45,76%	55,00%	0,00%
Banques	40,55%	42,14%	30,00%	60,00%
Assurances	9,28%	5,56%	15,00%	40,00%
Société d'investissement	0,63%	0,85%	0,00%	0,00%
Autres	4,23%	5,69%	0,00%	0,00%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE :

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Communs de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du Capital Restant Dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de ces bénéficiaires.

Les commissions nettes en dinars	15 Février 2011	15 Mai 2011	15 Août 2011	15 Novembre 2011
Société de gestion	19 503,762	17 760,511	17 128,247	15 904,266
Recouvreur	19 503,762	17 760,511	17 128,247	15 904,266
Dépositaire	2 438,233	2 220,326	2 141,294	1 988,296
TOTAL	41 445,757	37 741,348	36 397,788	33 796,828

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES :

Au 31-12-2011, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de **608** créances pour un Capital Restant Dû de **13 782** milles dinars soit un amortissement de 72.45% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 5.93%⁴.

A cette date, la durée de vie moyenne pondérée résiduelle des créances détenues par le fonds est de 75 mois.

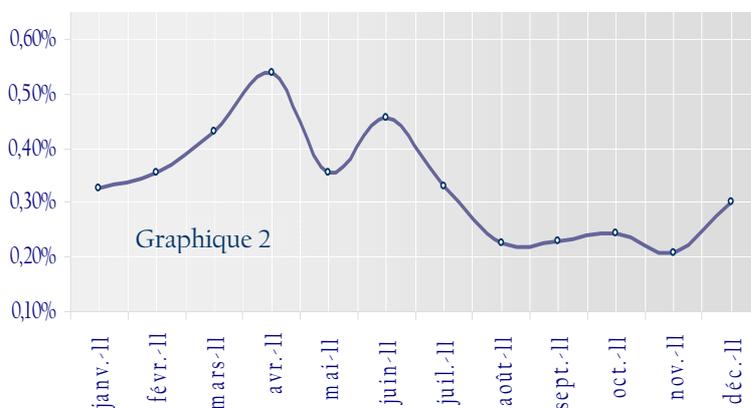
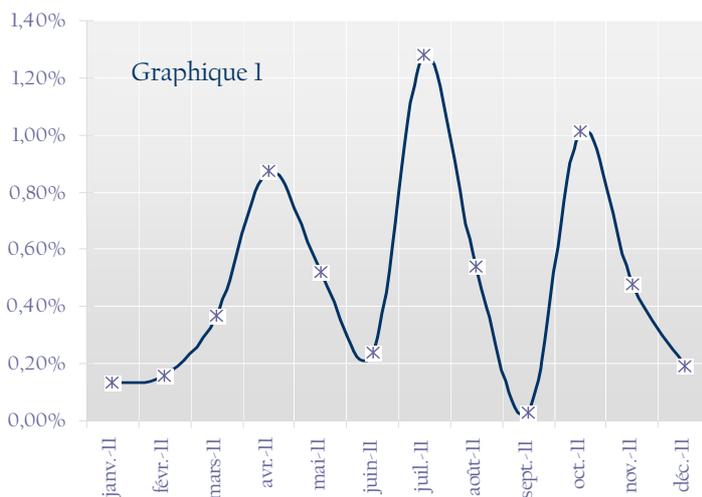
³ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

⁴ Le Taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Décembre 2011.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2011 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2011	853	17 906	0.13%	0.33%
Février 2011	831	17 539	0.16%	0.36%
Mars 2011	802	17 160	0.37%	0.43%
Avril 2011	785	16 705	0.87%	0.54%
Mai 2011	758	16 322	0.52%	0.35%
Juin 2011	740	15 990	0.24%	0.46%
Juillet 2011	708	15 364	1.29%	0.33%
Août 2011	689	15 015	0.54%	0.23%
Septembre 2011	671	14 750	0.03%	0.23%
Octobre 2011	648	14 357	1.01%	0.24%
Novembre 2011	628	14 049	0.48%	0.21%
Décembre 2011	608	13 782	0.19%	0.30%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (**Graphique 1**) et des taux des impayés (**Graphique 2**) se présentent comme suit :



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

➔ Le remboursement anticipé total de l'année est de l'ordre de 907 mille dinars soit 1.81% du montant du CRD initial des créances.

Par ailleurs le taux des impayés cumulés a atteint son maximum en Avril 2011 soit un montant cumulé de 90 mille dinars pour un taux de 0.54%, cependant, ce taux reste confiné dans des limites confortables.

INDICATEUR DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE :

	30/04/2006	31/12/2011	Variation	
Capital Restant Dû (en md)	50 019	13 782	36 237	72.45%
Nombre de prêt	1592	608	984	-536 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de 7 660 mille dinars soit l'équivalent de 15.31% du capital restant dû initial. - 20 créances déchués. - 428 créances échues.

C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS :

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelles dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

Données unitaires :*Parts Prioritaires P1 :*

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/2/11	5,31%	140,170	31,040	890,870	1,902	1,522
15/5/11	5,03%	109,130	32,818	923,688	1,357	1,086
15/8/11	4,92%	76,312	33,264	956,952	0,959	0,767
15/11/11	3,94%	43,048	32,833	989,785	0,433	0,346

Parts prioritaires P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/2/11	6,01%	1000	0	0	15,359	12,287
15/5/11	5,73%	1000	0	0	14,166	11,333
15/8/11	5,62%	1000	0	0	14,362	11,490
15/11/11	4,64%	1000	0	0	11,858	9,486

Parts subordonnées S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/2/11	7,01%	1000	0	0	17,914	14,331
15/5/11	6,73%	1000	0	0	16,638	13,310
15/8/11	6,62%	1000	0	0	16,918	13,534
15/11/11	5,64%	1000	0	0	14,413	11,530

Part Résiduelle :

	Capital	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15/2/11	1 518 711,211	51 603,812	41 283,050
15/5/11	1 518 711,211	118 874,757	95 099,806
15/8/11	1 518 711,211	61 350,502	49 080,402
15/11/11	1 518 711,211	0,000	0,000

Données Globales :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS SUBORDONNEES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	5 046 120	10 000 000	2 500 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	4 678 380	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	367 740	10 000 000	2 500 000

D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE :

A la date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2011, le fonds de réserve reste plafonné.

E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES :

A la date du 31 Décembre 2011, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 1 a procédé à la mise en jeu de garanties :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	30/04/2008	Récupération totale *
	31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2008	
	30/09/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle **
	30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	
	30/09/2009	Récupération partielle **
2010	31/01/2010	Récupération totale *
	31/07/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	31/10/2010	
ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2011	31/07/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/07/2011	
	31/07/2011	
	31/07/2011	
	30/09/2011	
	31/12/2011	

* : totalisant **28 143,082** dinars.

** : totalisant **1 032,638** dinars.

F. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS :

Suite aux évènements survenus en Tunisie, une modification est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

En effet, l'agence de notation financière Moody's vient de dégrader la notation sur les parts prioritaires du FCC BIAT-CREDIMMO 1 de "Aaa.tn" à "Aa2.tn" dans un premier lieu suite à la dégradation de la note de la Tunisie elle-même, puis de "Aa2.tn" à "A1.tn" dans un second lieu, dû à l'actuelle récession économique résultant des événements politiques récents. Néanmoins, la performance globale des deux transactions répond toujours aux prévisions et attentes.

Ces notations sont expliquées par l'augmentation des risques opérationnels associés à l'abaissement de la note de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT* », l'initiateur et l'administrateur des opérations, à une note de faible qualité et au manque des services de backup destinés à soutenir des paiements sur les tranches notées dans l'éventualité d'une perturbation au niveau du prestataire de services.

* : Moody's avait abaissé la notation de la BIAT de Baa3 à Ba1 et a changé la perspective de stable à négative, le 2 août 2011.

Par ailleurs, il a semblé logique aux experts de la société de notation de matérialiser cette incertitude par une dégradation de sa notation, assortie d'une mention perspective négative.

Pour le FCC BIAT- CREDIMMO 1 :

Notation des parts	Au 31.12.2010	Au 25.01.2011	Au 31.12.2011
Parts Prioritaires P1	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	Aa2.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	A3.tn	Baa2.tn

G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE :

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 1** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du Fonds Commun de Créances ont été établis conformément au système comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le Fonds Commun de Créances, le principe de l'élaboration de ses propres états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 – Créances

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT » dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale. L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative. Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet, le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a acquis les créances à leur Capital Restant Dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1 – Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées.

Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1 Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital Restant Dû des créances cédées au Fonds Commun de Créances à la date du 31-12-2011, détaillée comme suit :

Créances Nées	13 832 242,674
Créances Titrisées	13 782 289,249
Créances Titrisées Douteuses en Principal	300 621,718
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	21 127,257
Provisions sur créances	(271 795,550)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à 300 621,718 dinars qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déchu et qui sont de l'ordre de 265 137,036 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui s'élève à 21 127,257 dinars, le montant des effets en intérêts déchu est de l'ordre de 15 059,230 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous.

	Mois de déchéance	Effets en principal		Effets en intérêts
		CRD	En Principal	En Intérêt
1^{er} cas	31/07/2008	6 736,738	3 709,843	542,594
2^{ème} cas	31/08/2008	24 148,374	1 109,757	1 255,980
3^{ème} cas	30/09/2008	14 645,508	1 901,580	1 545,420
4^{ème} cas	30/11/2008	6 345,096	1 713,911	500,089
5^{ème} cas	30/06/2009	10 399,053	4 231,214	871,786
6^{ème} cas	31/08/2009	822,010	0,000	0,000
7^{ème} cas	30/09/2009	6 772,527	0,000	0,000
8^{ème} cas	31/07/2010	0,000	3 813,048	3,903
9^{ème} cas	31/10/2010	0,000	1 446,265	0,000
10^{ème} cas	31/07/2011	42 313,258	3 451,777	2 821,223
11^{ème} cas	31/07/2011	18 930,113	4 207,103	1 148,412
12^{ème} cas	31/07/2011	42 325,155	2 647,361	2 658,139
13^{ème} cas	31/07/2011	45 350,896	2 152,860	2 845,126
14^{ème} cas	30/09/2011	3 173,803	2 651,431	354,569
15^{ème} cas	31/12/2011	9 098,825	1 039,530	511,989
Totaux		265 137,036		15 059,230

Nb : Les créances déchues respectivement au 30/04/ 2008 et 31/01/2010 ont été récupérée en totalité au cours de l'exercice 2011 pour un montant de 28 143,082 dinars.

Aussi, un recouvrement partiel sur les créances déchues de 1 032,638 dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2011.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision⁵
Créances Déchues	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence au placement effectué sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières.

Le solde de ce poste s'élève à 2 036 128,580 dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2011
BTA 5.25% Mars 2016	370	362 600,000	15 752,880	378 352,880
TOTAL	370	362 600,000	15 752,880	378 352,880

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Valeur au 31-12-2011
BTZ 11 Octobre 2016	2 151	1 500 107,400	1 657 775,700
TOTAL	2 151	1 500 107,400	1 657 775,700

TOTAL GLOBAL	2 036 128,580
---------------------	----------------------

A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouvrés par le recouvreur au 31-12-2011 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à 198 603,840 dinars, réparti comme suit :

Retenue à la source	101,800 dinars
Recouvreur	198 456,650 dinars
Produits à recevoir	45,390 dinars
TOTAL	198 603,840 dinars

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du Fonds Communs de Créances au 31-12-2011 et réparti comme suit :

Compte d'accueil	931,959 dinars
Compte de réserve	453,936 dinars
TOTAL	1 385,895 dinars

⁵ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

1.2 Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le Fonds Commun de Créances au 31-12-2011 et qui s'élève à cette même date à 520 792,783 dinars.

Solde de liquidation de l'exercice	520 792,783
Solde de liquidation de départ	650 134,353
Variation du Solde de liquidation	(129 341,570)

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant de Capital Restant Dû des parts au 31-12-2011 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2011, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2012 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus.

Le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	367 740,000
Parts Prioritaires P2	10 000 000,000
Parts Spécifiques S	2 500 000,000
Part Résiduelle	1 518 711,211
Intérêts courus	99 839,000
TOTAL	14 486 290,211

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2011.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à 1 000 374,224 dinars et représente 2% du Capital Restant Dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opéré le Fonds Communs de Créances à la date de sa création.

L-5/ Créiteurs divers et autres passifs

Ce poste englobe les charges que supporte le Fonds et qui sont relatives à la rémunération de ces porteurs de parts et les bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Frais Recouvreur	11 545,265
Frais Gestionnaire	11 545,265
Frais Dépositaire	1 443,071
Commission de Notation	11 000,000
Charge à payer	4 242,913
Intérêt échus en impayés	21 127,257
TOTAL	60 903,771

Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à (129 341,570) dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	1 308 143,780
Variation nette TMM	(158 035,301)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	5 699,605
Dotations aux provisions sur créances nettes	(147 275,119)
TOTAL	1 008 532,965

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à 1 008 961,030 dinars.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	124 092,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	529 676,667
Intérêts Bruts parts spécifiques S	157 765,833
Intérêts Bruts Part résiduelle	197 426,530
TOTAL	1 008 961,030

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ses produits est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Revenus nets sur le compte d'Accueil	25 254,300
Revenus sur le compte de réserve	30 050,997
Agios Crédeurs	354,749
TOTAL	55 660,046

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2011 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant
Commission Recouvreur	78 950,421
Commission gestionnaire	78 950,421
Commission Dépositaire	9 869,853
Charges diverses	16 802,856
TOTAL	184 573, 551